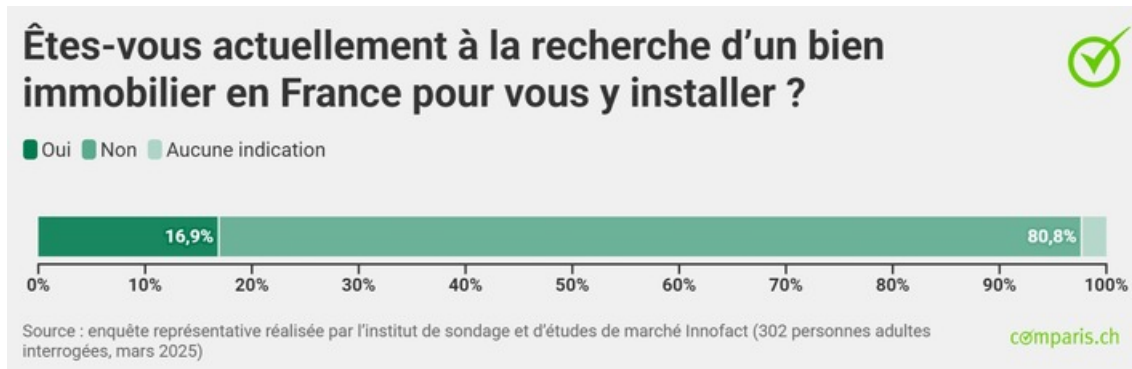


20.03.2025 – 00:30 Uhr

Communiqué de presse: 51 000 ménages romands sont sur le point de quitter la Suisse en raison des coûts élevés du logement



Communiqué de presse

Enquête représentative Comparis sur la pression migratoire en Suisse romande

51 000 ménages romands

sont sur le point de quitter la Suisse en raison des coûts élevés du logement

Une proportion considérable de Romands envisagent de déménager en France et de travailler en tant que frontaliers en Suisse en raison des coûts élevés de la vie et du logement. Selon une enquête représentative de Comparis menée en Suisse romande, près d'une personne interrogée sur trois pourrait envisager l'idée d'émigrer. Il ne s'agit pas seulement d'une réflexion, mais une proportion considérable de la population prend déjà des mesures concrètes : 5,1 % des personnes interrogées – soit environ 51 000 ménages romands – sont déjà activement à la recherche d'un bien immobilier en France pour y vivre en tant que frontaliers. « Il y a de bonnes raisons de penser que cette tendance pourrait même s'accélérer », déclare Harry Büsser, expert Immobilier Comparis.

Zurich, le 20 mars 2025 – Les Romands souffrent des coûts élevés du logement et de la vie. Selon une enquête représentative de Comparis menée en Suisse romande, près d'une personne interrogée sur trois pourrait envisager l'idée d'émigrer. Les chiffres montrent qu'il ne s'agit pas seulement d'une réflexion, mais qu'une proportion considérable de la population prend déjà des mesures concrètes en vue d'un déménagement : 16,9 % des personnes qui envisagent de devenir frontaliers sont déjà activement à la recherche d'un bien immobilier en France. Cela représente 5,1 % de l'ensemble de l'échantillon de l'enquête et correspond à environ 51 000 ménages romands. « À notre avis, cela s'explique notamment par les coûts élevés de la vie et du logement en Suisse », explique Harry Büsser, expert Immobilier Comparis.

La perspective de coûts de la vie moins élevés attire les Romands de l'autre côté de la frontière

Il a été demandé à tous les participants à l'étude ce qui pourrait les inciter à déménager en France en tant que frontaliers, même s'ils ont répondu dans l'enquête qu'ils ne pouvaient pas envisager cette idée.

Les considérations financières, en particulier la perspective de coûts de la vie moins élevés, sont au premier plan. Avec une part de 40,3 %, la plupart des personnes interrogées déclarent que des coûts de la vie moins élevés seraient le facteur le plus important qui pourrait les inciter à déménager à l'étranger.

Les loyers ou les prix d'achat avantageux, qui constituent une incitation importante pour 33,9 % des personnes interrogées, sont également un facteur fréquemment mentionné, mais semblent revêtir un peu moins d'importance. Outre les raisons financières clairement dominantes, la qualité de vie a été citée comme une incitation à déménager par 29,3 % des personnes interrogées.

Les incertitudes concernant le système bureaucratique en France comme obstacle

Bien que de nombreux Romands envisagent de déménager en France, de nombreux facteurs les en dissuadent également : un point central est la distance qui les sépare de leur famille et de leurs amis. Au total, 47,7 % des personnes interrogées considèrent ce critère comme un obstacle important.

Un autre obstacle décisif est le temps de trajet et le raccordement aux réseaux de transport. 47,4 % des participants considèrent cet aspect comme problématique.

Des incertitudes concernant l'administration, la fiscalité et l'assurance maladie ont été évoquées par 45,1 % des personnes interrogées. « D'une part, cela est probablement dû au fait que les personnes interrogées connaissent le système en Suisse et savent comment s'y prendre. En France, cependant, elles devraient s'adapter à un système différent. En outre, beaucoup de personnes semblent avoir l'impression que l'administration et la bureaucratie sont plus faciles à gérer en Suisse qu'en France », explique l'expert Comparis.

Les connaissances et les amis frontaliers accélèrent la tendance

Le fait que 67,6 % des personnes interrogées aient déjà des amis ou des connaissances dans cette situation montre à quel point il est courant en Suisse romande de déménager en France en tant que frontalier. Ceux qui ont de telles connaissances ou de tels amis sont beaucoup plus disposés à faire de même. « C'est aussi l'une des raisons pour lesquelles nous pensons que la tendance à déménager en France en tant que frontalier pourrait s'accélérer : plus il y aura de ménages qui déménagent en France, plus les Romands auront d'amis qui ont déjà franchi le pas. Cela augmentera ainsi leur disposition à en faire de même », déclare Harry Büsser, expert Immobilier Comparis.

Parmi les personnes interrogées qui envisagent sérieusement de déménager en France en tant que frontalier, 88,2 % ont des connaissances ou des amis qui ont déjà franchi le pas. Parmi celles qui excluent absolument de déménager en France en tant que frontalier, seules 60,7 % ont des connaissances ou des amis dans cette situation.

L'étude complète est à télécharger [à cette adresse](#).

Méthode

Enquête représentative réalisée en mars 2025 par l'institut de sondage et d'études de marché Innofact pour le compte de [comparis.ch](#) auprès de 1001 personnes résidant dans les cantons romands suivants : Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Vaud, Valais.

Pour plus d'informations:

Harry Büsser
Expert Immobilier
Téléphone : 044 360 53 91
E-Mail: media@comparis.ch
[comparis.ch](#)

À propos de [comparis.ch](#)

Avec plus de 80 millions de visites par an, [comparis.ch](#) compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. [comparis.ch](#) renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. L'entreprise a été fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler. Il s'agit d'une société privée. Aujourd'hui encore, Comparis appartient majoritairement à son fondateur. Aucune autre entreprise ni l'État ne détient de participation dans Comparis.

Medieninhalte

